



[A Bordeaux, les magistrats manifestent pour "sauver l'indépendance de la justice"](#)

Ce jeudi 23 octobre, les magistrats ont organisé une journée d'action dans les grandes villes françaises contre ce qu'il nomme, "la politique du tout sécuritaire" de la garde des Sceaux, Rachida Dati. Mais, bien plus que les magistrats, c'est l'ensemble des professions judiciaires qui était mobilisé, greffiers, avocats, surveillants de prison... A Bordeaux, où 200 magistrats se sont rassemblés devant le tribunal de grande instance, la séparation des pouvoirs a été au coeur des débats et des revendications.

Rachida Dati est la cible de toutes les critiques, tant par son attitude, envers les magistrats, que par sa politique. Elle "fragilise, par de constantes pressions, l'autorité judiciaire, dont l'indépendance est l'un des pivots de la démocratie", dénonce la motion commune signée par les trois principaux syndicats de la magistrature (SM, USM, FO), qui l'accuse d'avoir une "attitude irresponsable" avec "la recherche systématique de boucs émissaires". Or, "lorsque la justice est bafouée, c'est l'ensemble de la démocratie qui est en danger", rappelle Ollivier Joulin, délégué en Aquitaine du syndicat de la magistrature et vice-président du TGI de Bordeaux. "Ce n'est pas un problème corporatiste, la justice est l'affaire de tous les citoyens", ajoute Olivier de Blay, de l'USM (Union du syndicat de la magistrature) en Aquitaine. "Nous avons un pouvoir politique qui ne comprend pas la situation. Nous travaillons 70 heures par semaine. Les lois changent sans arrêt. Nous en sommes à la huitième loi sur la récidive. Nous n'avons pas le temps de nous pencher sur tous ces nouveaux textes, nous n'y arrivons plus. On ne peut pas rajouter 10 heures de travail à 70...", poursuit-il.

"Une politique sensationnaliste au gré des faits divers"

"Cette journée d'action nous apparaît totalement justifiée. Depuis un an et demi, il y a une inconstance dans la politique du ministère de la justice qui nous paraît dangereuse. On en vient à se demander si le juge va appliquer la loi ou suivre les instructions du ministère de la justice...", s'inquiète Sandrine Gaillardet, présidente de la section bordelaise du syndicat des avocats. "C'est une politique populiste, compassionnelle, sensationnaliste, menée au gré des faits divers, et qui fait preuve d'amateurisme", accuse Xavier Heymans, président des jeunes avocats du barreau de Bordeaux. "Rachida Dati tient les juges pour responsables de la surpopulation carcérale et des suicides en prison, mais les vrais responsables, ce sont les politiques", clame-t-il.

"Nous sommes au bord de la crise de nerf"

"Nous sommes au bord de la crise de nerf. Comment un chef de l'Etat peut-il dire « il faut que le juge qui a libéré ce monstre paie », au sujet du juge qui a remis en liberté un des meurtriers présumés de Nelly Crémel ?", s'interroge Olivier de Blay. "Nous avons le sentiment que la loi devient le vecteur publicitaire le moins cher pour le chef de l'Etat, que les magistrats sont devenus un vivier électoral. Quand il tape sur nous, sa cote de popularité remonte". Pour que chacun ait bien conscience de l'ampleur du malaise, Ollivier Joulin a rappelé que depuis 1982, date à laquelle il est devenu magistrat, c'est la première fois que les juges demandent au Conseil supérieur de la magistrature de se pencher sur les atteintes à l'indépendance. Interrogé mercredi, à Bordeaux, sur cette journée d'action, la ministre de la justice, Rachida Dati, avait estimé que "les magistrats ont des états d'âme parce qu'ils veulent être reconnus, entendus". Quant à la principale cause de leur mécontentement -les auditions, en pleine nuit, de magistrats dans une enquête interne sur le suicide d'un mineur à la prison de Metz-Queuleu, la garde des sceaux a indiqué que "l'inspection qui a été conduite, c'est pour connaître les circonstances du suicide de ce mineur, c'est un drame".

Nicolas César

Crédit photo : AQUI!